

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. **Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.**

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière saura vous guider.

Le déroulement de la formation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, **quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences.** Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

A- La formation au code

Les 10 thèmes suivants devront être assimilés après un bon apprentissage :

- La circulation routière
- La route
- Les autres usagers
- Prendre et quitter son véhicule
- La sécurité du passager et du véhicule
- Le conducteur
- Les premiers secours
- Les notions diverses
- La mécanique et les équipements
- L'environnement

Vous avez la possibilité de venir vous entraîner à l'auto-école, des tests de 40 questions vous seront proposés comme à l'examen :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi matin de 9h à 12h.

Ces thèmes sont travaillés lors des séances programmées. En effet 4 séances avec moniteur par semaine sont mises en place afin de vous accompagner dans votre formation, pour vous expliquer et répondre à vos questions :

Le lundi / mercredi / vendredi à 18h

Le samedi à 10h30

Nous proposons également un **accès Internet** afin que vous puissiez vous entraîner chez vous.

Cet accès est valable 6 mois (renouvelable et payant) où 106 séries (avec les thématiques) vous sont proposées.

Nous avons le suivi de votre progression tout au long de votre formation.

Un **stage code** est compris dans votre formule d'inscription. Il s'organise de la manière suivante :

Du lundi au jeudi : 08h45-11h45 cours théoriques avec formateur

14h00-16h00 série de code (40 questions) en autonomie

Lors de votre passage à l'examen théorique général du code de la route, nous effectuons votre inscription via le site de la Poste, Code'ngo... directement en ligne (carte bancaire) en s'acquittant de 30 euros.

Pour cela vous devez avoir 17 ans pour la formation traditionnelle et 15 ans pour la formation conduite accompagnée.

Afin de réussir cet examen, il faudra faire 5 fautes maximum.

Nous vous communiquerons vos résultats quelques heures après votre passage au code.

Si le résultat s'avère positif, nous vous proposons un planning pour la conduite.

Dans le cas contraire, nous pouvons vous réinscrire 48heures après, en vous acquittant de 30euros (pour chaque passage).

B-Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.